



PARTI MOUVEMENT DES ELITES ENGAGEES POUR L'EMANCIPATION DU BENIN (MOELE-BENIN)
Récépissé définitif n°014 /MISP/DC/SGM/DAIC/SA en date du 26 Février 2019
VERITE-TRAVAIL-PATRIE

DÉCISION

ANNEE 2022 N° 017/MOELE-BENIN/BPN/SG

PORTANT NOMINATION DU CONSEILLER SPECIAL CHARGE DE LA COOPERATION ET DES
RELATIONS EXTERIEURES.

LE PRÉSIDENT

- vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019,
 - vu la loi n° 2018-23 du 17 septembre 2018 portant charte des partis politiques en République du Bénin,
 - vu les statuts du parti Mouvement des Elites Engagées pour l'Emancipation du Bénin (MOELE-BENIN),
 - vu le Règlement intérieur du Parti MOELE-BENIN,
- Considérant les nécessités de fonctionnement du Parti,

DÉCIDE

Article premier :

Le Camarade **Léon Anjorin Stanislas KBOUDE**, membre du Parti Mouvement des Elites Engagées pour l'Emancipation du Bénin (MOELE-BENIN), est nommé Conseiller Spécial chargé de la Coopération et des Relations Extérieures.

Article 2 :

La présente Décision, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de sa signature et sera publiée partout où besoin sera.

Cotonou, le 29 Août 2022

Jacques O.H.SI AYADJI



AMPLIATION : TOUS ORGANES DU PARTI – INTERESSÉS – AFFICHAGE - ARCHIVES.

SIEGE : Cotonou, 5^{ème} Arrondissement ; Quartier Avlékété, Carré 111 ; 2^{ème} étage, Immeuble à l'angle de rue au 3^{ème} carrefour en partant de la Mosquée centrale de Zongo vers CABOMA.; Tél. +229 91112929 06BP : 1117 Cotonou
Email : moelebenin01@gmail.com République du Bénin.